



Comité des statistiques publiques

Réunion du 18 octobre 2021

Ordre du jour

1. **Mot de bienvenue du Président**
2. **Présentation de projets**
3. **Rapports des groupes de travail du CSP**
4. **Discussion libre**
5. **Conclusion**

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du Président

Ordre du jour

2. Présentation de projets:

- Infrastructure nationale de pseudonymisation et d'anonymisation de données pour le gouvernement du Luxembourg
- Recensement de la population 2021
- Peer Review du Système statistique européen
- Initiative Data Science

Analyse des besoins pour le projet d'une infrastructure nationale de pseudonymisation et d'anonymisation (INPA) de données

Lundi 18 octobre 2021



*Gouvernement du Luxembourg
Ministère de la Digitalisation*



- ✓ Le **Ministère de la Digitalisation** a comme vocation d'accélérer la **transformation digitale du pays** et les ambitions du gouvernement sont de poursuivre un agenda autour de la data et de l'interopérabilité
- ✓ Aujourd'hui, le traitement et échange de données au niveau national soulèvent des **risques techniques** et **juridiques**. L'infrastructure Nationale de Pseudonymisation / Anonymisation (INPA) a comme **ambition d'apporter un réponse face à ces défis**.
- ✓ Les objectifs du projet INPA sont de:
 - Proposer une solution technologique pour de l'anonymisation / pseudonymisation de données;
 - Identifier et anticiper les risques liés à la mise en place de l'infrastructure;
 - Mettre en place un pilote pour tester la validité et la viabilité d'une solution.

L'anonymisation et la pseudonymisation de données sont **des techniques de traitement de données visant à traiter des données d'un individu sans pouvoir identifier ce dernier.**

L'anonymisation est considérée comme une technique **irréversible**, une fois les données anonymisées, un retour aux données originelles n'est plus possible.

La pseudonymisation est un processus **réversible** et les données pseudonymisées restent des données personnelles.



Grâce à ces différentes techniques, il devient possible de :

- ✓ *partager et échanger des données entre différentes communautés et organisations tout en garantissant l'anonymat des individus.*

Pilote par l'Agence eSanté: Service de pseudonymisation en Santé (SPS)

Problème

- Création en 2011 de l'Agence eSanté – l'agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé
- Besoin de faciliter la mise à disposition de la recherche de données médicales pseudonymisées **pour supporter la recherche médicale au Luxembourg**
- Nécessité d'un service de pseudonymisation en Santé

Solution

- Création du service de pseudonymisation pour l' Integrated BioBank of Luxembourg (IBBL), qui collecte, traite, analyse et conserve des échantillons biologiques humains
- Pseudonymisation mise en place à travers un tiers de confiance: **Aucune donnée relative aux donneurs n'est stockée sur le réseau.** L'IBBL stocke un binôme «identifiant-donnée», et de son côté le tiers de confiance stocke le binôme «identité-identifiant».



2. Des cas d'utilisation concrets et factuels

Cas d'usage	1. Développement logiciel	2. DWH/BI	3. Export de données	4. Dynamic Data Masking	5. OpenData	6. RGPD, légal et compliance
Explication	Création d'un nouveau data set anonymisé pour les besoins de développement logiciels et testeurs	Limiter les accès à certaines sources et limiter les risque de profiling des données	Transfert de données "en minimisant la portée" vers une sous-entité ou un autre département	Anonymisation "à la volée" des données par l'utilisation d'un "proxy"	Directive EU Open Data 2019/1024 + Projet de loi n° 7643 visent l'anonymisation pour concilier l'Open Data et le RGPD	<p>1. Anonymisation pour écartier le RGPD et partager des données à des tiers sans les contraintes associées</p> <p>2. Pseudonymisation comme mesure pour sécuriser les données avant partage à tiers</p>
Illustration pratique	DB de dev/test avec des données pertinentes pour les développeurs et testeurs	Accès limité aux équipes DWH/BI à certaines sources	-Sous-entité, autre entité légale -Audits -Département frauds et investigations	Développement personnalisé ou surcouche rajoutée au dessus d'une application legacy	Anonymisation des datasets de forte valeur (p. ex. statistiques, mobilité...) avant mise à disposition au public via API (une fois projet de loi adopté)	<p>1. Si absence de base légale RGPD pour partager des données personnelles, anonymisation préalable évitera violation du RGPD</p> <p>2. La loi oblige des administrations à transmettre à l'Observatoire nationale de la santé des données pseudonymisée</p>

4. L'approche projet agile en 4 lots



1. Analyser les besoins

- Identifier les cas d'utilisations et les solutions existantes, et analyser les besoins fonctionnels, techniques et légaux

2. Designer la solution

- Définir l'INPA au niveau technique, légal et opérationnel et identification d'un pilote

3. Un cahier des charges

- Elaborer le cahier des charges pour la réalisation du projet et identifier les projets Européens pertinents

4. Une analyse juridique

- Analyse des besoins juridiques et propositions d'infrastructures compatibles avec les contraintes légales

Oct. 21

Nov. 21

Déc. 21

Janv. 22

Fév. 22

Gestion de projet et contrôle qualité

★ Kick-off meeting

Lot 1: Analyse des besoins

- Document de synthèse de l'analyse des besoins
- **Présentation au comité de pilotage**

Lot 2: Design de la solution

- Document de synthèse de la/les solutions
- Guidance aux responsables de traitement et détails pour le choix d'un pilote
- **Présentation au comité de pilotage**

- Cahier(s) des charges
- **Présentation au comité de pilotage**

Lot 3: Cahier(s) des charges

Lot 4: Analyse juridique

- Document de synthèse
- Lignes directrices pour utilisateurs
- Description de gouvernance juridique
- **Présentation au comité de pilotage**

3. Les principales parties prenantes du projet

Principales parties prenantes du projet INPA



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Digitalisation

Avec le support de PwC & Nautadutilh.

STATEC



Inspection générale
de la sécurité sociale
Luxembourg



Agence nationale
des informations partagées
dans le domaine de la santé



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

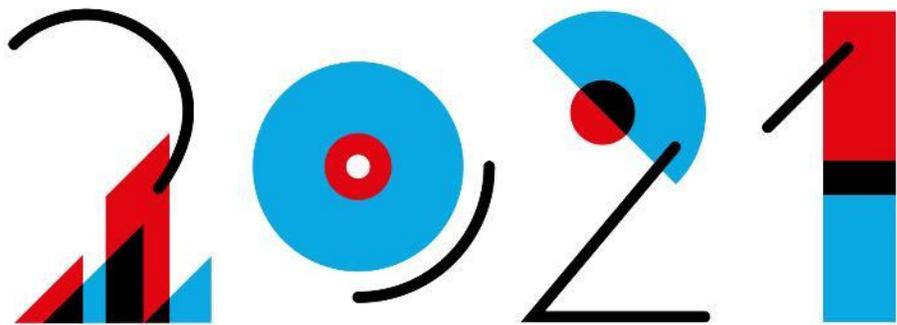


LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Sécurité sociale



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Justice

Merci.



Mir zielen, well Dir zielt!

Vollekszielung | Lëtzebuerg

Recensement de la population 2021 : un recensement digital

Comité des statistiques publiques

18 octobre 2021

STATEC



Utilité du recensement général de la population

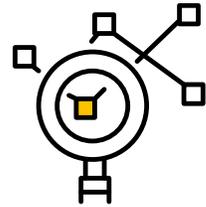


Utilité du recensement général de la population

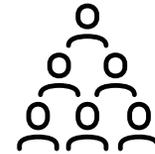
37

1821 : 1^{er} recensement de la population au Luxembourg

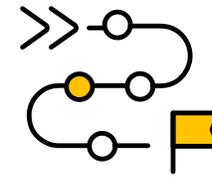
2021 : 37^{ième} édition du recensement de la population



Opération statistique la plus ancienne, la plus répandue et l'une des plus complexes



Documentation indispensable sur la structure socio-économique du pays



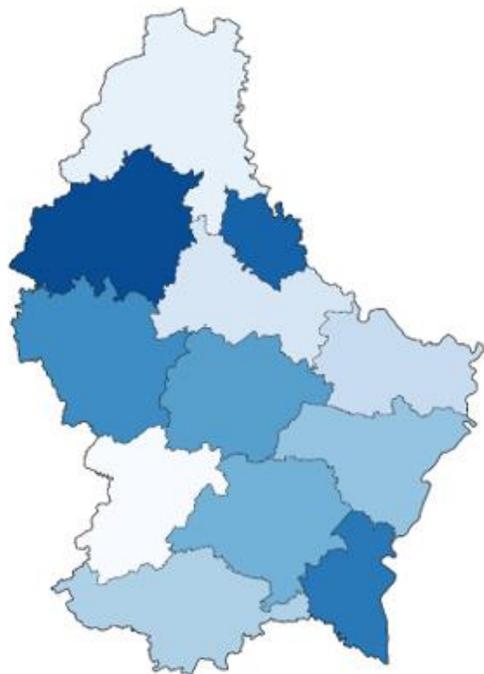
Comprendre l'évolution à long terme de la société luxembourgeoise

Utilité du recensement général de la population

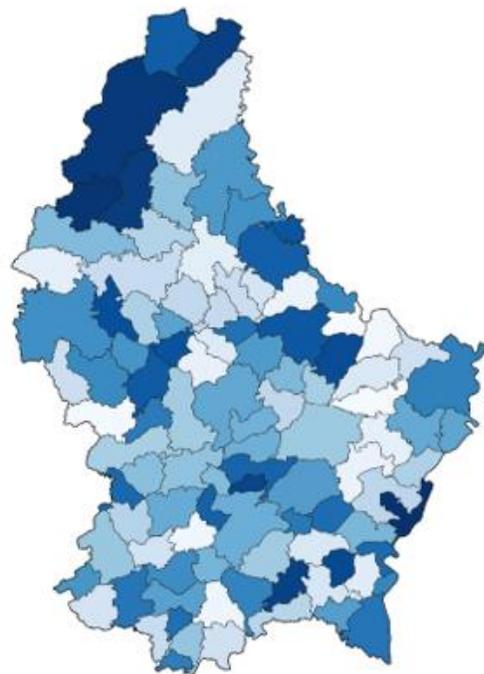
Données fiables et complètes pour les **diverses unités territoriales** du pays



Niveau national



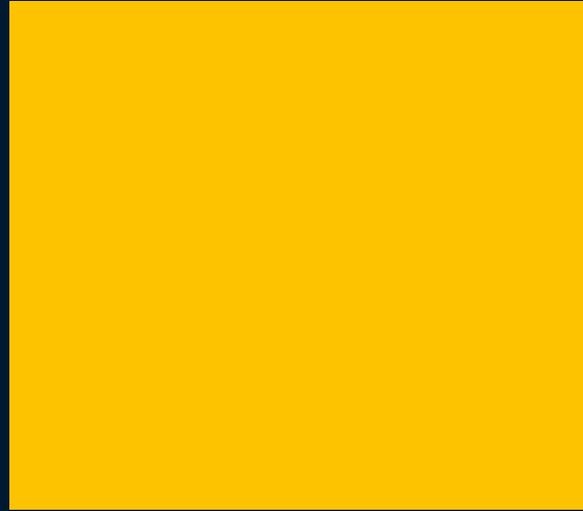
Niveau cantonal



Niveau communal



Niveau de grids
de 1 km²



Un recensement combiné





Un recensement combiné

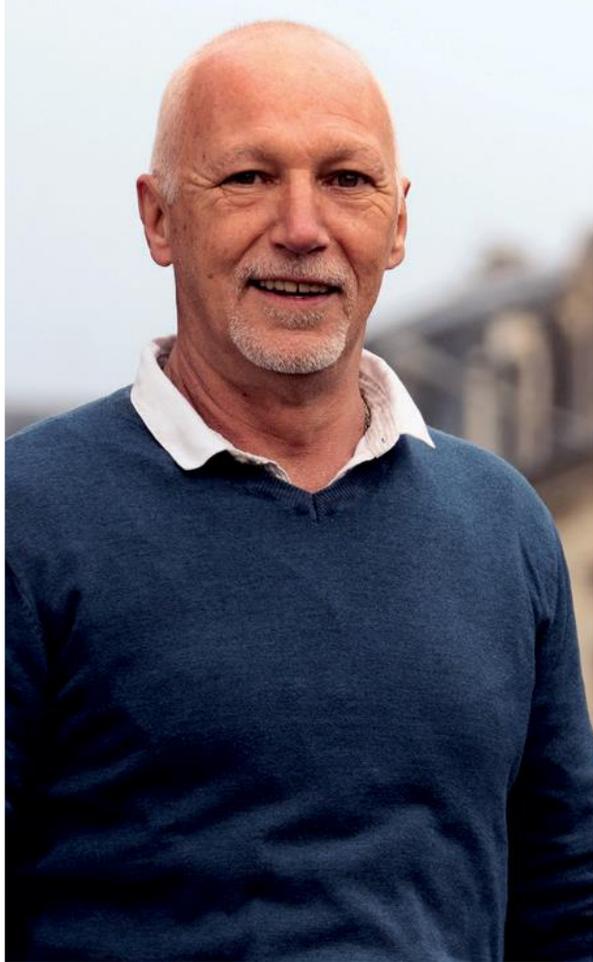
- Recensement traditionnel → recensement combiné
- **3 registres administratifs :**
 - Registre national des personnes physiques (CTIE, communes)
 - Registre du centre commun de la sécurité sociale (via l'IGSS)
 - Registre des Bâtiments et des Logements (STATEC)
- Questionnaire électronique ou papier
- Combinaison à travers le numéro d'identification national et l'adresse



Déroulement du RP2021



Déroulement du RP2021 : recensement par **Internet**



- Du **8 au 28 novembre 2021**
- Chaque ménage reçoit un courrier avec un code permettant de répondre au recensement par voie électronique via le « Guichet.lu »
- L'agent recenseur contacte exclusivement les ménages n'ayant pas répondu en ligne



Déroulement du RP2021 : recensement par **Internet**



- Accessible sur tout support électronique : ordinateur, tablette et smartphone
- Avec et sans LuxTrust ou eID
- Disponible via MyGuichet.lu ET via l'app MyGuichet.lu
- Loterie, via un tirage au sort
- Avantages pour les répondants :
 - Facile / Rapide / Choix de la langue
- Avantages pour le STATEC :
 - Données digitales → Traitement plus rapide de l'information

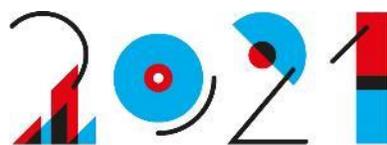
Déroulement du RP2021 : recensement par questionnaire **Papier**

- Du **22 novembre au 5 décembre 2021**
- Uniquement distribué aux ménages n'ayant pas encore répondu par internet
- Distribué par +- 4 000 agents recenseurs
- Disponible en 5 langues
- 3 possibilités pour remettre le questionnaire :
 - Directement au STATEC
 - À son administration communale
 - Via son agent recenseur



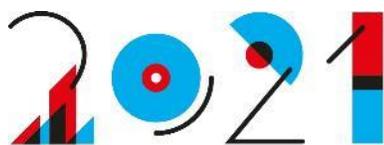
Déroulement du RP2021 : Campagne de sensibilisation

- Diffusée en 5 langues



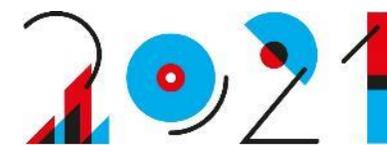
Mir **zielen**, well Dir **zielt!**

Vollekszielung | Lëtzebuerg



Nous **comptons**, car vous **comptez!**

Recensement de la population | Luxembourg



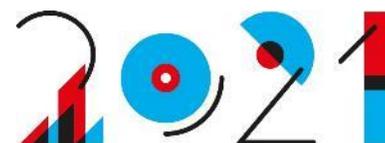
Wir **zählen**, weil Sie **zählen!**

Volkszählung | Luxemburg



We **count** because you **count!**

Population census | Luxembourg



Nós **contamos**
porque para nós você **conta!**

Censo populacional | Luxemburgo

- Divers média

Déroulement du RP2021 : Campagne de sensibilisation

- Différentes phases :
 - 20/09 lancement officiel campagne
 - Phase 1 (18/10 -7/11) : teaser
 - Phase 2 (8/11 – 14/11) : présentation concrète du dispositif
 - Phase 3 (15/11 – 23/11) : pub en ligne ‘reminder’
 - Phase 4 (24/11 – début décembre): fin questionnaire papier ; relance
 - Phase 5 (janvier 2022) : campagne de remerciements avec gagnants de la loterie

Déroulement du RP2021 : Campagne de sensibilisation

Presse écrite / abri-bus / parking :



Censos populacional
—
Nós contamos porque você conta!

Participe online a partir de 8 de novembro.
Mais informações: www.rp2021.lu

rápido & seguro!

STATEC
Guichet.lu



Vollekszielung
—
Mir zielen, weil Dir zielt!

Macht online mat vum 8. November un.
Mêi Informatiounen op: www.rp2021.lu

séier & sécher!

STATEC
Guichet.lu



Recensement de la population
—
Nous comptons, car vous comptez !

Participez en ligne à partir du 8 novembre.
Plus d'informations sur : www.rp2021.lu

rapide & sécurisé !

STATEC
Guichet.lu

Sous – verre :



Recensement de la population
—
Nous comptons, car vous comptez !

**Du ziels!
Tu comptes!
Du zählst!
You count!
Tu contas!**

STATEC
Guichet.lu

www.rp2021.lu

Déroulement du RP2021 : Campagne de sensibilisation

Publicité en ligne

Vous voulez construire le Luxembourg de demain ?

Participez au recensement de la population,
en ligne avec votre code jusqu'au 28 novembre !

2021 Nous comptons, car vous comptez !

www.rp2021.lu

rapide & sécurisé !



STATEC
Guichet.lu

Vollekszielung
Mir zielen, well Dir zielt!
tëschent dem 8. an 28. November



Déroulement du RP2021 : Aides aux citoyens



8002 2121

Hotline

- Entre le 8 novembre et le 10 décembre
- Numéro gratuit



www.rp2021.lu

Site internet



rp2021@statec.etat.lu

Mail

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Merci pour votre attention



13, rue Erasme
L-1468 Luxembourg



(+352) 247-84219



info@statec.etat.lu

statistiques.public.lu



@Statec
Luxembourg



/STATEC



@STATEC



Statec
Luxembourg



Peer Review du Système statistique européen

Comité des statistiques publiques

18 octobre 2021

STATEC



Les objectifs de la Peer Review du SSE



évaluer la conformité du SSE avec les principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne (CoP)

améliorer la confiance dans les statistiques européennes et leur qualité

aider les membres du SSE à améliorer et à développer davantage les systèmes statistiques nationaux en indiquant des recommandations prospectives

et aider ainsi à inciter les autorités gouvernementales à soutenir leur mise en œuvre

Code de bonnes pratiques des statistiques européennes

Environnement institutionnel	Processus statistiques	Résultats statistiques
1 - Indépendance professionnelle	7 - Méthodologie solide	11 - Pertinence
1bis - Coordination et coopération	8 - Procédures statistiques adaptées	12 - Exactitude et fiabilité
2 - Mandat pour la collecte de données et l'accès aux données	9 - Charge non excessive pour les déclarants	13 - Actualité et ponctualité
3 - Adéquation des ressources	10 - Rapport coût-efficacité	14 - Cohérence et comparabilité
4 - Engagement sur la qualité	   <p>Eurostat + 27 EM de l'UE + 4 pays AELE</p>	15 - Accessibilité et clarté
5 - Secret statistique et protection des données		
6 - Impartialité et objectivité		

Peer Review SSE : calendrier STATEC

4 phases



Le « Self Assessment Questionnaire » (SAQ)

1

Auto-évaluations
« SAQ »
STATEC & min 3 ONAs

Été – octobre 2021

Le STATEC a dû sélectionner min 3 ONA pour participer à la Peer Review.

STATEC

- IGSS
 - SANTE
 - SER
- } 3 ONA

SAQ

SAQ « light » ONA



Annexe 1 avec
documents de base

Le « Self Assessment Questionnaire » (SAQ)

1

Auto-évaluations
« SAQ »
STATEC & min 3 ONAs

Été – octobre 2021

Délai de remise à
EUROSTAT :
22 octobre 2021

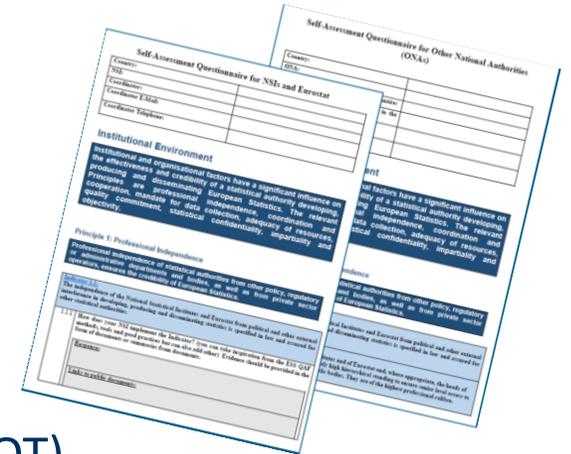
Les questions du SAQ portent sur :

- ✓ 16 principes (84 indicateurs) du Code, notamment :
 - ✓ Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques (SWOT)
 - ✓ Les progrès faits depuis la dernière PR II
 - ✓ Covid-19 (facultatif)

Les ONAs sélectionnés par le STATEC compléteront un SAQ « light ».

L'Annexe I couvre les informations et documents de base (= “Core documents”) sur le STATEC & sur les ONAs.

Les réponses au SAQ, les preuves à l'appui et les informations et documents de base pour l'Annexe I sont à fournir en EN 

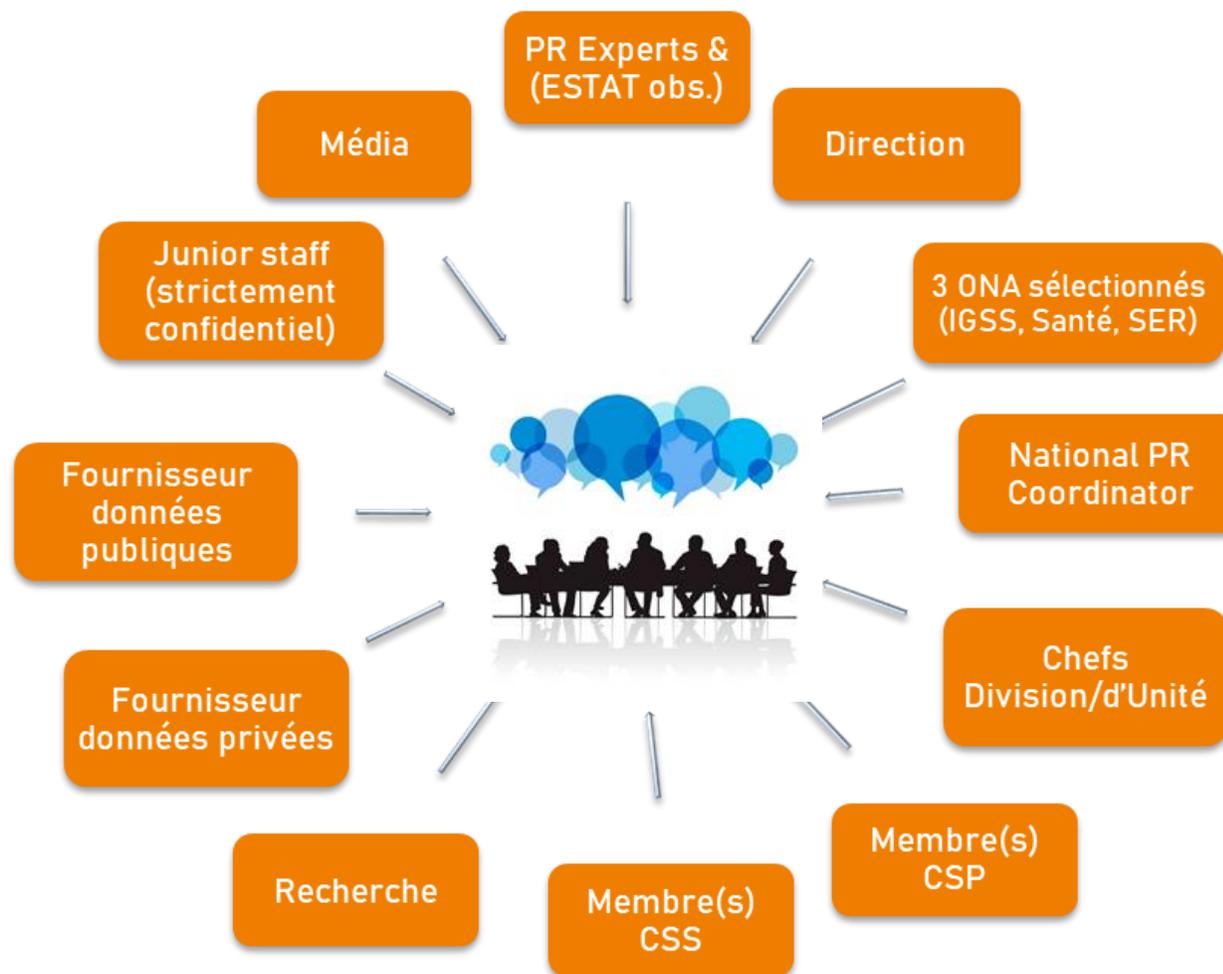


Les participants

2

Visite des experts

24-28 janvier 2022



...après la visite PR 2022 : les grandes lignes



- Après leur visite, les examinateurs rédigent un rapport avec les résultats de la PR.
- Ils expriment des recommandations d'améliorations orientées vers l'avenir avec l'objectif que l'INS et les ONAs respectent mieux le CoP.

STATEC

- Le STATEC formule un plan d'action comprenant les actions d'amélioration [mesures concrètes] en réponse aux recommandations faites par les examinateurs.
- Les actions d'amélioration doivent être mise en oeuvre par le STATEC et les ONAs.

eurostat

- Suivi annuel de la mise en œuvre des actions d'amélioration dans chaque EM.
- Eurostat rapporte à ESGAB les progrès faits au niveau des actions d'amélioration des INS.
- A la fin du cycle de la PR, Eurostat rédige un rapport destiné au PE et au Conseil de l'UE. Ce rapport résume les points forts du SSE et les recommandations proposées par les examinateurs.



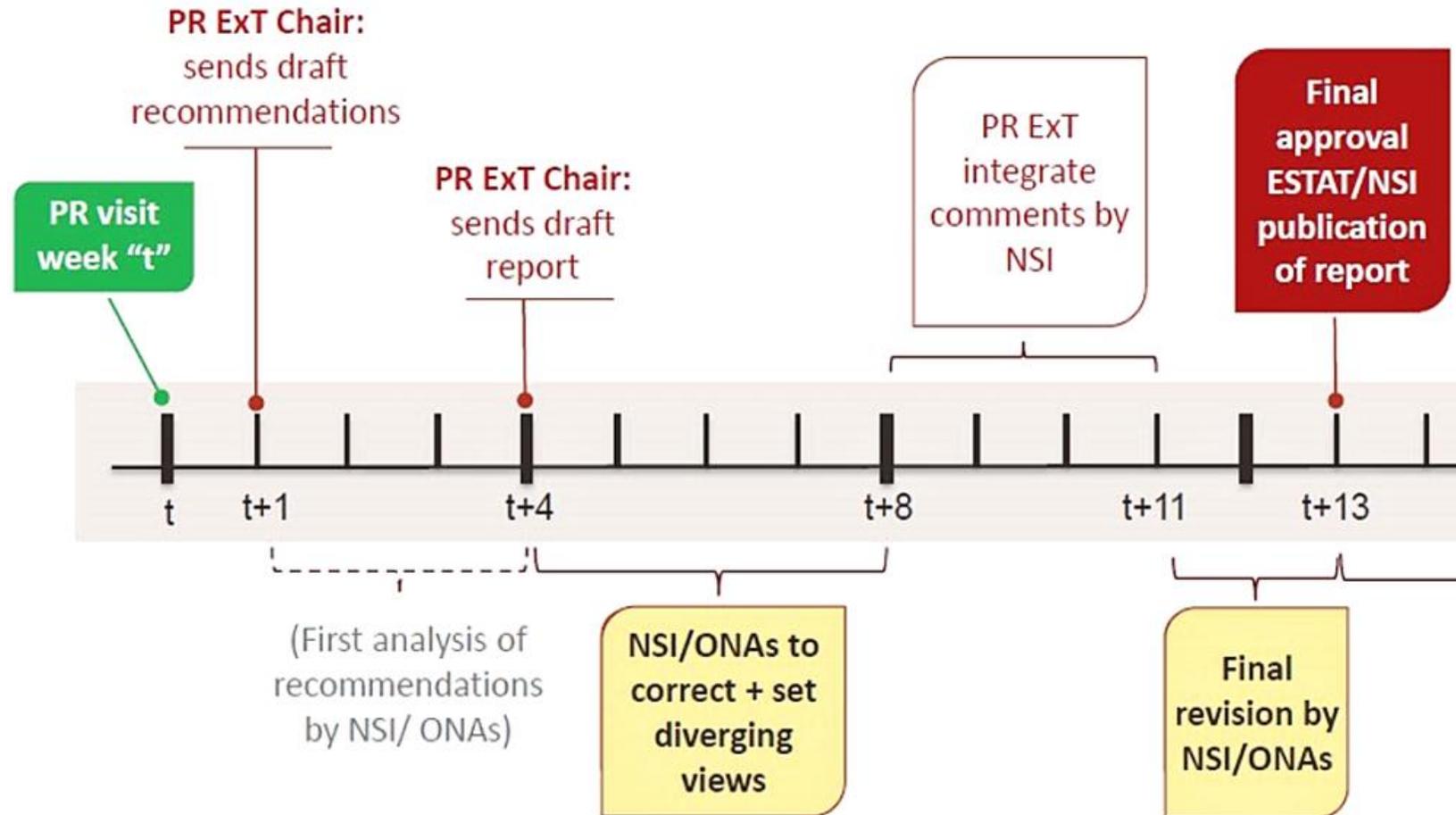
- ESGAB exerce un contrôle indépendant sur le SSE concernant la mise en œuvre du Code.
- Le rapport annuel ESGAB porte sur la mise en œuvre du Code dans la mesure où il concerne Eurostat et inclut une évaluation de la mise en œuvre du Code dans le SSE dans son ensemble. Il s'agit d'une synthèse avec des recommandations.

...les détails : Recommandations et Rapport d'audit des experts

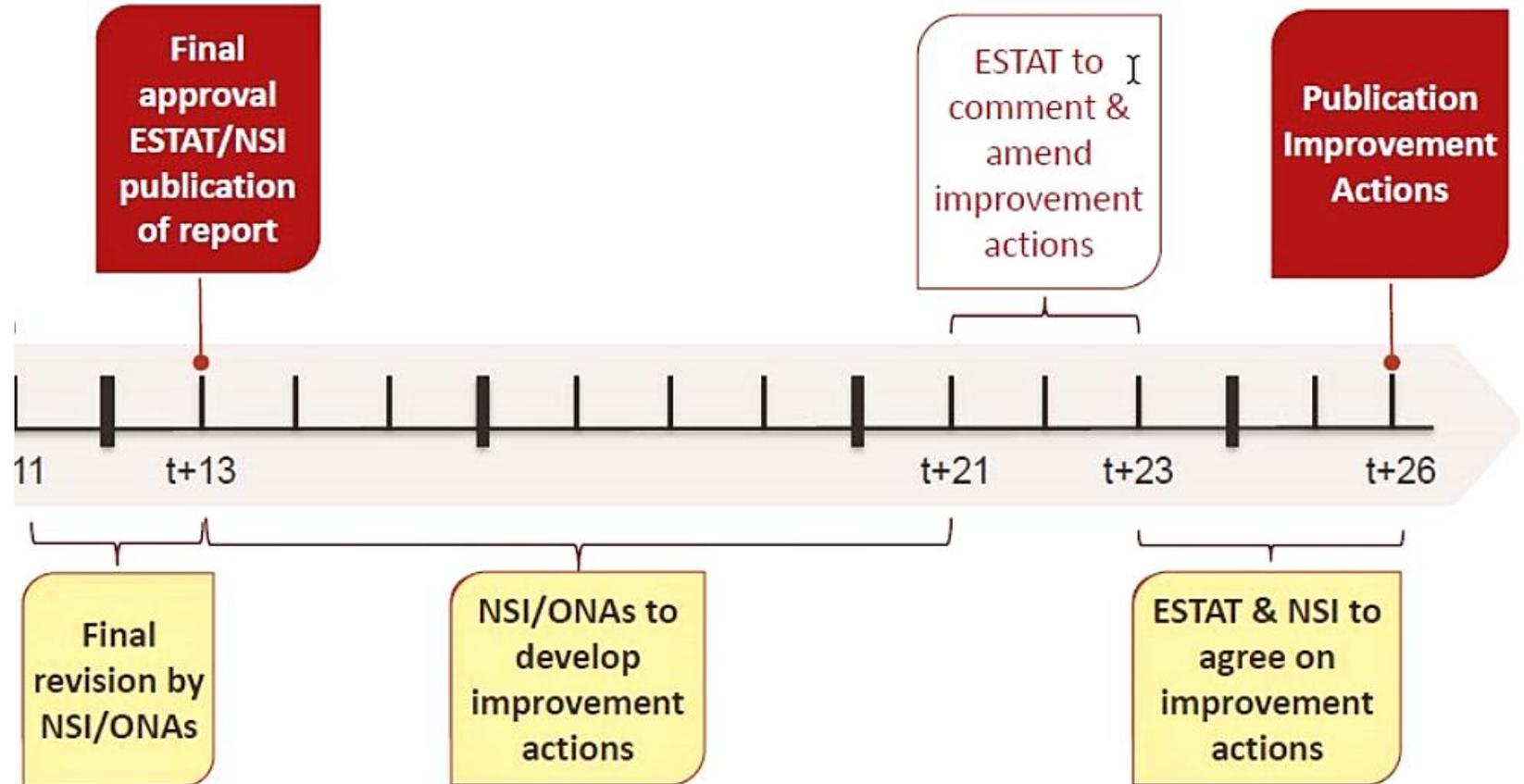
3

Recommandations et Rapport d'audit des experts

février – avril 2022



...Actions d'améliorations du STATEC et des ONA



STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Merci pour votre attention. Questions ?



13, rue Erasme
L-1468 Luxembourg



(+352) 247-84219



info@statec.etat.lu

statistiques.public.lu



@Statec
Luxembourg



/STATEC



@STATEC



Statec
Luxembourg



Initiative Data Science

Comité des statistiques publiques

18 octobre 2021

STATEC



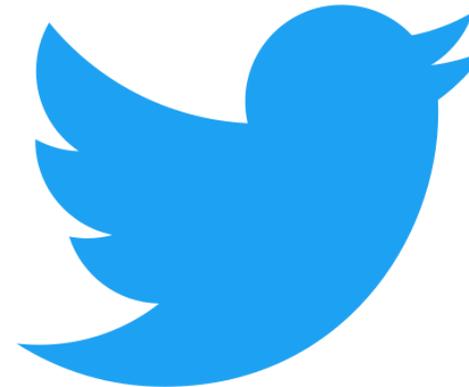
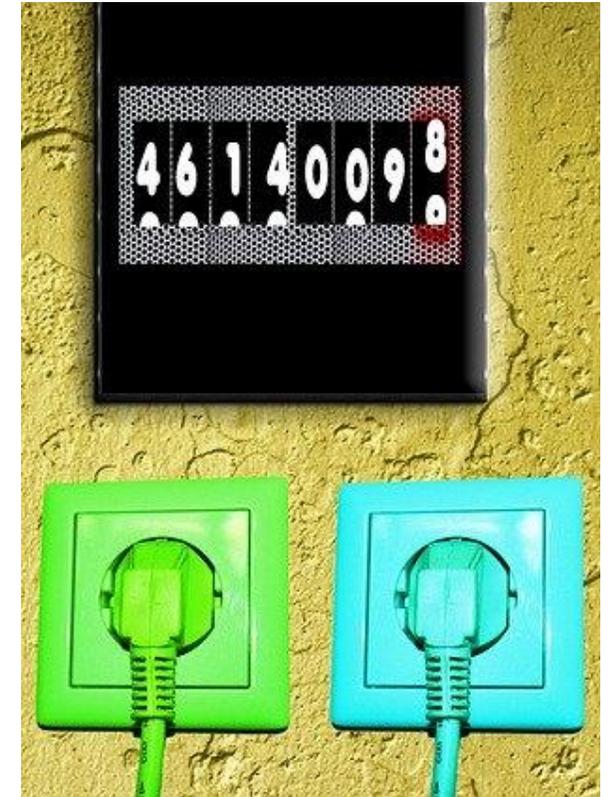
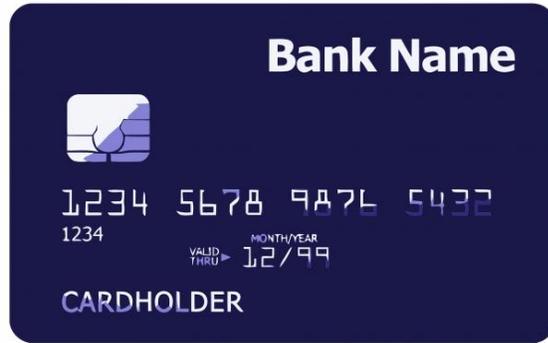
Collecte classique de données à des fins statistiques

Renseignées directement par les individus, souvent via formulaire

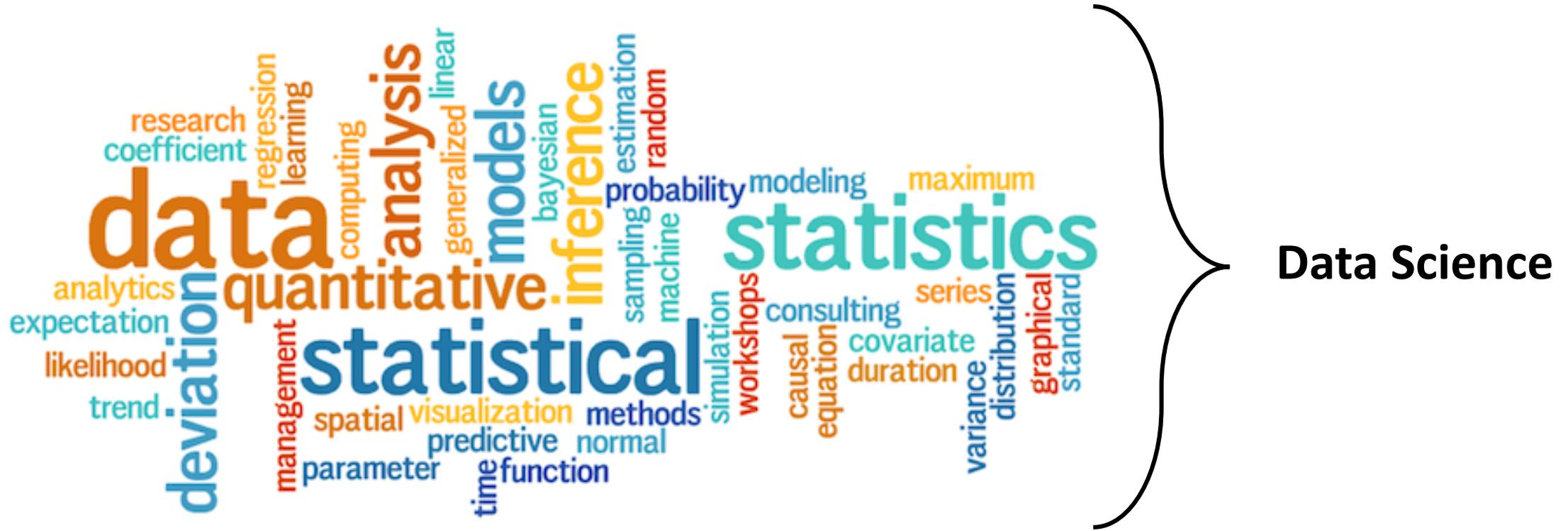
Commune ?	
Âge ?	
Sexe ?	
Revenu ?	
Type de logement ?	
Secteur professionnel ?	
Niveau d'éducation ?	

Collecte alternative de données à des fins statistiques

Renseignées indirectement par les individus



Compétences à acquérir



Initiative Data Science

Formellement défini comme un projet du STATEC

Objectif : installer des compétences en data science de manière durable et organique

Moyens : travailler sur des applications à la statistique officielle

La clé du succès : formation, formation, formation

Approche inaugurale : par la téléphonie mobile

Début : mai 2021

STATEC

SIAPARTNERS



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Premiers résultats

- **Le caractère massif des données impose de tenir compte, dès la conception de l'approche théorique, des temps de calcul.**
- **Les données mises à disposition comportent une part importante d'incertitude.**
- **La communication avec le partenaire privé est primordiale pour la bonne compréhension des données.**
- **Un prototype de « classificateur de téléphones » en 5 types a pu être construit, selon le profil du porteur: résident, frontalier, proche frontière, de passage, indéterminé.**
- **Certains effets de la pandémie sur la mobilité se reflètent clairement sur les données.**

Perspectives

- **Approfondir l'étude en cours : affiner la méthode de classification, comparer les résultats de notre approche avec des mesures obtenues avec d'autres méthodes.**
- **Changer de point de vue: mesurer la population de téléphones, vue comme une fonction dépendant de l'espace et du temps. En déduire des résultats généraux pour toute la population, comme POST est seulement un des trois opérateurs nationaux.**
- **Échanger avec la communauté de la statistique officielle. Le STATEC est membre de la Task Force *Mobile Network Operators* d'Eurostat.**

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Merci pour votre attention



13, rue Erasme
L-1468 Luxembourg



(+352) 247-84219



info@statec.etat.lu

statistiques.public.lu



@Statec
Luxembourg



/STATEC



@STATEC



Statec
Luxembourg

Ordre du jour

3. Rapports des groupes de travail du CSP

Groupe de travail

Application et interprétation du Code de bonnes pratiques

Première réunion des membres du GT (11.10.2021, skype)

Ils se sont mis d'accord sur 3 actions:

1. Relancer la participation des membres du CSP aux formations sur le Code au cours des plénières CSP
 - Prière de communiquer les besoins en formation au STATEC (simone.casali@statec.etat.lu) avant le 31.10.2021
2. Relancer l'envoi des rapports de qualité (RQ) par les ONAs (autres autorités statistiques du SSL produisant des statistiques européennes)
 - Prière d'envoyer les RQ **simultanément** à Eurostat et au STATEC (simone.casali@statec.etat.lu)

Groupe de travail

Application et interprétation du Code de bonnes pratiques

- Réaliser une petite enquête, auprès des membres du CSP, permettant d'évaluer dans quelle mesure les 84 indicateurs du Code sont implémentés ou non au SSL

Évaluation de la conformité au Code de bonnes pratiques de la statistique européenne (3e édition)					
Évaluer le degré de conformité et décrire les forces et les faiblesses, inclure d'autres commentaires					
Degré de conformité: 3 - conformité complète 2 - conformité large 1 - conformité partielle, décrire les lacunes 0 - non conformité, lacunes importantes X - sans objet					
Principes et indicateurs			Évaluation		
			Degré de conformité	Commentaires	
1	Indépendance professionnelle	1.1	L'indépendance des instituts nationaux de statistique et d'Eurostat à l'égard des interventions politiques et autres interférences externes dans l'élaboration, la production et la diffusion des statistiques est inscrite dans le droit et garantie pour les autres autorités statistiques	2	
		1.2	Les responsables des instituts nationaux de statistique, d'Eurostat et, le cas échéant, des autres autorités statistiques ont un rang hiérarchique suffisamment élevé pour leur permettre d'avoir des contacts à haut niveau au sein des administrations et organismes publics. Leur profil professionnel est du plus haut niveau	3	
		1.3	Il appartient aux responsables des instituts nationaux de statistique, d'Eurostat et, le cas échéant, des autres autorités statistiques de veiller à ce que les statistiques soient élaborées, produites et diffusées en toute indépendance.	0	
		1.4	Les responsables des instituts nationaux de statistique, d'Eurostat et, le cas échéant, des autres autorités statistiques sont les seuls compétents pour décider des méthodes, des normes et des procédures statistiques ainsi que du contenu et de la date de diffusion des publications statistiques.	1	
		1.5	Les programmes de travail sont publiés et font l'objet de rapports réguliers sur les progrès accomplis	3	
		1.6	Les publications statistiques sont clairement distinguées des communiqués politiques et diffusées séparément.	1	
		1.7	S'il y a lieu, l'institut national de statistique, Eurostat et, le cas échéant, les autres autorités statistiques s'expriment publiquement sur les questions statistiques, y compris sur les critiques et les utilisations abusives des statistiques	X	
		1.8	Les procédures de recrutement et de nomination des responsables des instituts nationaux de statistique, d'Eurostat et, le cas échéant, d'autres autorités statistiques sont transparentes et exclusivement fondées sur des critères professionnels. Les motifs de fin de fonctions sont fixés par le cadre juridique. Il ne peut s'agir de raisons susceptibles de mettre en péril l'indépendance professionnelle ou scientifique.		
1bis	Coordination et coopération	1 bis1	Les instituts nationaux de statistique coordonnent les activités statistiques de toutes les autres autorités nationales qui élaborent, produisent et diffusent des statistiques européennes. Ils jouent sur ce plan le rôle de point de contact unique d'Eurostat pour les questions statistiques. Une législation et des procédures bien définies et solidement établies permettent de mettre en œuvre le rôle de coordination à l'échelon national et européen.		
		1 bis2	Le cas échéant, les responsables des instituts nationaux de statistique établissent des lignes directrices nationales visant à garantir la qualité de l'élaboration, de la production et de la diffusion des statistiques européennes dans le système statistique national; leur mise en œuvre est suivie et contrôlée.		
		1 bis3	Les autorités statistiques entretiennent et renforcent continuellement des liens de coopération aussi bien entre elles qu'avec les organes consultatifs du système statistique européen, ou les membres du système européen de banques centrales, les établissements universitaires et d'autres organismes internationaux, le cas échéant.		

Le questionnaire vous parviendra prochainement

Groupe de travail Environnement

Sujets travaillés

- Préparation de la réunion du DIMESA (EoV)
- Etat des lieux de la compilation des indicateurs SDG internationaux
- Mise à jour des tables du Portail
- Echanges sur le futur projet des comptes des services écosystémiques
- Echanges sur le futur portail des indicateurs ODD nationaux



English version

Accueil

Nouveau sur ce site | Flux RSS | Plan du site | Liens | Newsletter | Feed-back | Contact

Accueil > Dossier Développement Durable

Dossier Développement Durable

- TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
- POPULATION ET EMPLOI
- CONDITIONS SOCIALES
- ENTREPRISES
- ECONOMIE ET FINANCES

- ACTEURS
- ACTUALITÉS
- AGENDA
- PUBLICATIONS
- MÉTHODOLOGIE
- ESPACE ÉDUCATION
- ESPACE PRESSE
- ENQUÊTES

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – adopté par les dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un Sommet des Nations Unies – ont pour objectif de : mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté. Ces objectifs constituent une feuille de route commune de la transition vers un développement durable.

Le Luxembourg, soucieux de prendre ce dossier à bras le corps, a révisé et adapté son Plan National pour un Développement Durable pour tenir compte de cette nouvelle approche de l'Agenda 2030. Dans ce cadre, le STATEC a reçu pour mission de centraliser les données utiles au suivi des Objectifs de développement durable, de veiller à la correcte application des méthodes de calcul, de compiler et publier les indicateurs de suivi nationaux (sélectionnés par le Comité Interministériel du Développement Durable).

Sur les pages suivantes, vous trouverez des graphiques et infographies illustrant le progrès du Luxembourg dans l'Agenda 2030.



L'entièreté des séries statistiques des indicateurs présentés sur les pages suivantes sont disponibles au téléchargement sous le lien suivant:



A l'origine de l'établissement des indicateurs nationaux de développement durable, le Luxembourg s'est doté d'un programme de travail en 5 étapes visant à mettre en place un système d'information statistique dédié et permettre l'évaluation et le monitoring tant des indicateurs mondiaux que régionaux ou nationaux.

Le STATEC a également pour mission d'établir, tous les deux ans, un rapport d'évaluation de l'évolution des indicateurs relatifs aux objectifs nationaux par un développement durable. Pour chaque indicateur, une évaluation à court terme (période récente de 5 ans) et à long terme (période de 15 ans) est réalisée à l'aide d'une échelle à 4 niveaux.



Les indicateurs nationaux de développement durable ont fait l'objet de plusieurs publications de vulgarisation disponibles ici au téléchargement



Objectif 2:

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



Production agricole durable

Pour le Luxembourg, le défi quant à la mise en œuvre nationale de l'ODD 2 concerne, plus particulièrement à la promotion d'une alimentation saine, la viabilité des systèmes de production alimentaire et le renforcement des capacités productives agricoles des pays en développement

Surfaces en contrat de mesures agro-environnementales



47 598
ha
2014

Dépenses en contrat de mesures agro-environnementales



541 2394
EUR
2014

Aide au développement - Agriculture



18.6
millions EUR
prix constant 2018

Bilan des substances nutritives azotées



129
kg d'azote par ha SAU
2015

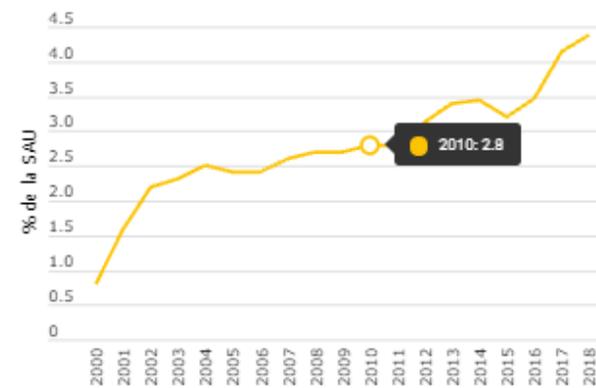
Productivité de l'agriculture par heure travaillée



78.8
Indice 2010=100
2018

Source

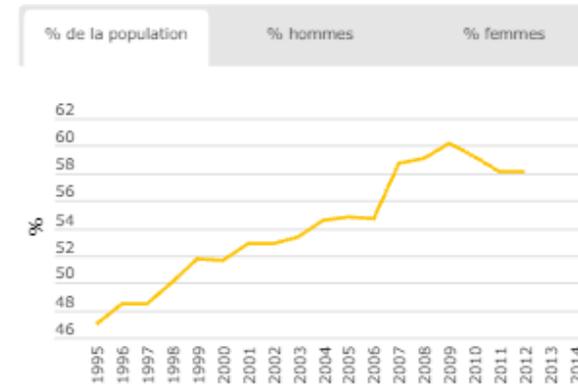
Part de la surface agricole utile en agriculture biologique



Download data

Source

Taux de personnes en surpoids ou obèses



Download data

Source

Groupe de travail Finances publiques

Mission

- coordonner les travaux préparatoires ayant trait à la notification EDP
- assurer l'échange de données statistiques et de toutes informations ayant une incidence sur les comptes des administrations publiques

Activité

- 2 réunions par année (mai & décembre)
- Préparation de la visite de dialogue EDP (juin 2021)

Groupe de travail

Statistiques dans le domaine de l'immobilier

- Changement de dénomination en 2020 suite au développement d'indicateurs relatifs au marché physique du secteur immobilier commercial (*Commercial Real Estate Indicator*)
- Membres: BCL, CSSF, LISER, AED, STATEC
- Prochaine réunion le 20 octobre avec les sujets suivants :
 - Indice des prix des appartements basés sur la méthode des ventes répétées (BCL)
 - Décalage entre les loyers annoncés, l'indice des loyers et indice des prix de vente des logements (LISER)
 - Commercial Real Estate Indicator – état des lieux (STATEC)

Ordre du jour

4. Discussion libre

European Master in Official Statistics

Depuis 2016, l'Université du Luxembourg offre aux étudiants inscrits dans son Master of Science in Finance and Economics la possibilité d'accéder au programme EMOS.

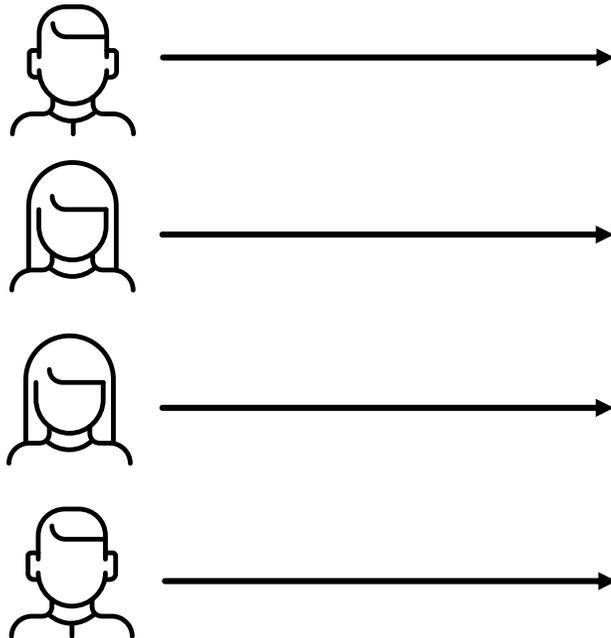
Ce programme débouche sur un second diplôme, qui certifie une expérience dans la statistique officielle.



European Master in Official Statistics

Deux stages à effectuer :

1 mois en été, 3 mois au printemps suivant



STATEC

STATEC



**Les membres du CSP
pourront manifester leur
intérêt pour l'accueil
d'étudiants-stagiaires.**

Ordre du jour

5. Conclusion



Merci pour votre participation au Comité des statistiques publiques